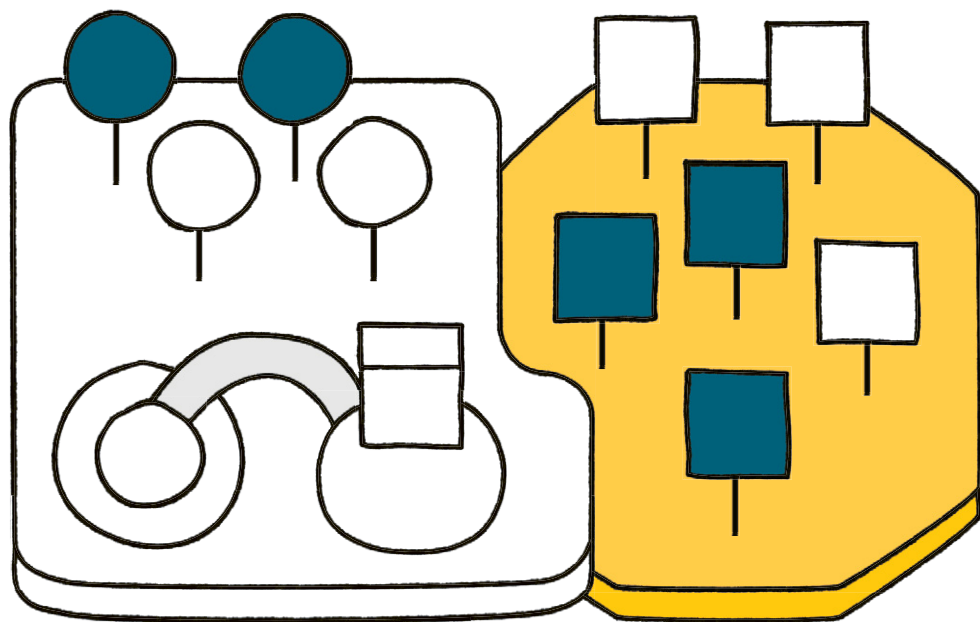


01 Allschwil

Sécurité sur le chemin de l'école



Période

Pas d'indication

Acteurs

Niveau politique: exécutif
Formation formelle
Formation extra-scolaire
Société civile
Planification du trafic et des transports

Typologies (types d'espaces)

Espaces intermédiaires



Cadre institutionnel



Critères de qualité pour l'aménagement

L'absence de danger
L'accessibilité



Critères de qualité d'ordre structurel

Coopération
Coordination
Participation et identification

Situation initiale

Dans la grande commune d'agglomération d'Allschwil située à côté de Bâle qui connaît une croissance constante, une nouvelle école primaire devrait compléter les deux établissements scolaires existants. Cela entraîne de nouveaux chemins pour se rendre à l'école et de nouveaux endroits dangereux pour les écoliers. Il faut traverser les routes principales à forte circulation. Les trottoirs étroits dans les zones d'habitation sans limitation à 30 réduisent la sécurité sur le chemin de l'école de manière ponctuelle et linéaire. Les nombreux chantiers et travaux ainsi que les «parents fonctionnant comme taxis» figurent également parmi les sujets de préoccupation de cette commune qui compte plus de 21 000 habitants et habitantes. Une motion politique demande l'examen d'itinéraires sûrs pour les enfants se rendant aux trois écoles primaires d'Allschwil. Comme des mesures d'apaisement de la circulation, en particulier l'introduction de zones limitées à 30, ne sont pas bienvenues sur le plan politique, la discussion se focalise, pour accroître la sécurité sur le chemin de l'école, sur les mesures courantes en matière de fonctionnement, de construction et de signalisation. La nouveauté, c'est d'associer le bureau des enfants de Bâle (Kinderbüro) à la planification de la circulation. Un groupe noyau composé des personnes compétentes (conseillers communaux, responsables de ces questions dans l'administration, directeur d'école, bureau des enfants de Bâle, représentants de l'office de la santé de BL) tire au clair la participation de l'école, le financement du projet et de sa réalisation.

Visées

Au cours d'un processus participatif, des élèves, des parents et des enseignants se joignent aux responsables de la planification de la circulation et au bureau des enfants dans le but de concevoir deux produits:

- Un instrument de planification pour les autorités (chemins pour se rendre à l'école, points faibles).
- Un outil pour les parents et les enseignants pour améliorer la sécurité sur le chemin de l'école (plan du chemin de l'école en format A3 avec des commentaires écrits concernant la sécurité).

Groupe cible

- Autorités
- Grand public
- Enfants et jeunes d'Allschwil

Coût

- Travail des ingénieurs et réalisation de la sécurité sur le chemin de l'école pour trois établissements scolaires: 75 000 francs.
- Bureau des enfants à Bâle, env. 15 000 francs pour les projets participatifs dans trois écoles. L'Office de la santé de BL prend en charge une partie des frais pour le processus participatif grâce à son projet «Kind und Raum» (l'enfant et son espace).
- L'aménagement d'un nouveau passage pour traverser la route équipé de feux de signalisation près d'une école: env. 200 000 francs.
- Investissements pour les mesures de signalisation et de marquage: travaux d'entretien réguliers.

Déroulement du projet

1ère étape: le planificateur de la circulation esquisse selon son appréciation les principaux trajets possibles pour se rendre à l'école et localise les points faibles. Les élèves dessinent leur trajet sur une carte et indiquent les endroits dangereux et les points faibles. Les constats qui découlent de l'analyse des chemins de l'école sont présentés à l'ensemble des enseignants et lors de soirées de parents.

2e étape: les chemins de l'école principaux sélectionnés sont parcourus avec des délégations d'enfants. Les enfants montrent aux personnes qui les accompagnent les points positifs et les endroits difficiles le long du trajet (trottoirs, carrefours, traversées de route avec/sans passage pour piétons, feux de circulation, places, etc.). Des photos et des notes prises par les adultes en lien avec le comportement des enfants complètent l'image des différents endroits. Après avoir suivi le parcours, les élèves notent leurs impressions. En plus, un sondage est effectué auprès des parents concernant les endroits dangereux.

3e étape: réalisation d'un dépliant A3 sur lequel figurent les chemins recommandés pour aller à l'école. Au dos sont abordés et illustrés des thèmes comme la découverte du chemin de l'école, le comportement à avoir pour assurer sa sécurité, les parents dans le rôle de taxi et se rendre à pied à l'école. Ce plan de chemin de l'école est remis aux parents pour qu'ils puissent préparer leur enfant.

4e étape: le planificateur de la circulation établit une liste des mesures: les points faibles signalés sont examinés par des représentants de la commune et du canton et les mesures à réaliser sont définies.

Facteurs de réussite

- L'engagement des enseignants impliqués. L'enthousiasme et le sérieux de la participation des écoliers.
- L'élaboration de la conception du chemin de l'école en l'espace de quelques mois.
- La réimpression du dépliant «plan du chemin de l'école» démontre le besoin et le succès du produit. Les réactions positives des enfants confirment l'amélioration de la sécurité sur le chemin de l'école.

Difficultés

- Clarifier les compétences, les responsabilités, le partage des coûts et les ressources en personnel entre les différents acteurs.
- La planification, la préparation du projet et la mise en œuvre de mesures importantes en matière de construction sont coûteuses et nécessitent souvent un financement spécial en dehors du budget.
- La question de la sécurité sur le chemin de l'école n'est pas ponctuelle mais permanente, car chaque année, de nouveaux enfants entrent à l'école.

Conclusion

Grâce au processus participatif global, les autorités, les parents, les élèves ainsi que les enseignants et les autres usagers de la circulation sont informés et sensibilisés de manière très pratique. Les nouvelles mesures de signalisation et de marquage ainsi que les aménagements nécessitant des travaux de construction (nouveau passage pour la traversée de route avec des feux de signalisation) sont réalisés avant l'ouverture du nouveau centre scolaire. Le rapport contient le résumé de tous les résultats et constats concernant la sécurité sur le chemin de l'école à l'attention de la commune.

Contact

Andreas Stäheli
Pestalozzi & Stäheli GmbH
Ingenieurbüro Umwelt Mobilität Verkehr
Aeschenplatz 2, 4052 Basel
staeheli@ps-ing.ch, 061 361 04 04

